



Formation continue - Premiers Secours en Équipe de niveau 2

MAJ : 2025

Répertoire spécifique : RS5720 / 15-12-2021 au 31-12-2026

Certificateur : Ministère de l'intérieur et des outre-mer

CPF : Possibilité de vous inscrire via votre compte personnel de formation

Public concerné : Tout public titulaire du PSE 1 et du PSE 2 à jour de sa formation continue

Prérequis : Avoir obtenu le certificat de compétences de premiers secours en équipe de niveau 1 et de niveau 2 et avoir sa formation continue N-1

Objectifs de la formation : Actualiser, maintenir et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours

Programme de la formation 2025

- Programme PSE 1
- L'accouchement inopiné
- La prise en charge du nouveau-né à la naissance
- Les immobilisations des membres
- Les souffrances psychiques et comportements inhabituels

Les points forts de la formation : maintenir ses compétences de secouriste PSE 1 / PSE 2

Résultats attendus de la formation : Être capable d'utiliser ses compétences dans le milieu professionnel et bénévole

Type de parcours : Collectif

URL de l'action : [Inscription FC PSE 2](#)

Information sur l'admission

- Votre inscription s'effectue directement sur le lien suivant : [Inscription](#)
- Suite à votre inscription, un contrôle des pièces transmises et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'Association.

Modalités d'admission : Avoir obtenu le certificat de compétences de premiers secours en équipe de niveau 1 et de niveau 2 et avoir sa formation continue N-1

Construction tarifaire - Inscription individuelle

- Financement personnel : 110 euros
- Prise en charge (OPCO, collectivité, entreprise, association...) : 190 euros
- Compte personnel de formation : 190 euros

Construction tarifaire - Inscription en groupe

- Nous contacter directement au 09.72.60.35.58 ou sur amns.secretariat@gmail.com.

Frais de certification : Inclus avec les frais pédagogiques

Frais additionnels : Repas à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : Horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 7 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation

- En journée
- En soirée
- En semaine
- Le week-end
- Temps plein

Modalités d'évaluation : Evaluation continue des compétences théoriques et pratiques

Modalités d'entrées ou de sorties : à dates fixes

Délais d'accès à la formation : A la confirmation, par mail, de la conformité des documents et des coordonnées réceptionnés.

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, après entretien avec le référent handicap et accord de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Services annexes

- Restauration : micro-ondes, restauration à proximité
- Hébergement : Hôtels à proximité
- Transport : Arrêt de métro et arrêt de bus à moins de 150 m

	Documents remis en fin de stage • Attestation de formation • Attestation de formation continue PSE 2 transmis par mail en cas de réussite Poursuite après le diplôme • Réaliser une formation continue PSE 1 / PSE 2 tous les ans • Devenir formateur en premiers secours • Devenir chef d'équipe dans les secours Taux de satisfaction : 4.69 / 5 Taux de réussite : 100% - Saison 2022/2023
--	--

La FFSS 75 - AMNS dispense d'autres formations aquatiques et de secourisme.

NOS FORMATIONS AU SECOURISME

PSC1 : grand public

PSS1 : entraîneur et accompagnateur sportif

PSAJ : animateur d'accueil collectif de mineurs

PSE1 : secouriste

PSE2 : équipier secouriste

FO PSC : formateur

FO PS : formateur

NOS FORMATIONS AQUATIQUES

BSB : Surveillant de Baignade

BNSSA : Sauveteur Aquatique

BPJEPS AAN : Maître Nageur